

L'ALEC OUTIL DE PORTAGE ET DE MUTUALISATION DU PACTE TERRITORIAL FRANCE RÉNOV

La COFOR ALEC 83 porte un Pacte territorial afin de mutualiser le service France Rénov auprès de 5 EPCI du département du Var.

Ce positionnement stratégique permet de pérenniser un service de conseil en place depuis plus de 20 ans qui était compromis avec la fin du SARE et le désengagement des principaux co-financeurs (Département et Région).



à gauche : Jean Bacci – Président COFOR ALEC 83 et
Roland Rolfo – Président département CMAR PACA Var

Contexte

Avec la fin du SARE, le Département du Var porteur associé n'a pas souhaité renouveler son engagement pour le maintien du service France Rénov, marquant la fin de la mutualisation du service public. Les EPCI ne souhaitant pas s'engager individuellement, la COFOR ALEC 83 s'est positionnée pour porter un Pacte territorial mutualisé sur les lots 1 et 2 en associant plusieurs EPCI bénéficiaires des services de l'ALEC ces dernières années.

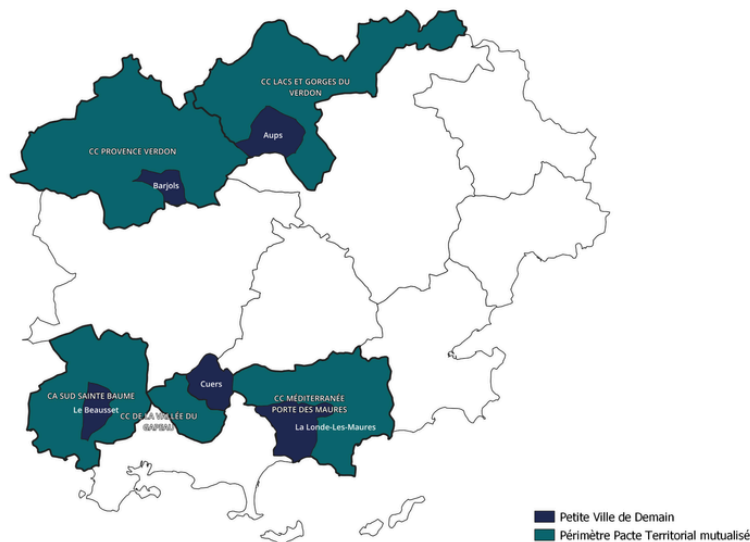
L'ALEC devient alors maître d'ouvrage du Pacte territorial qui permet de mutualiser la mise en œuvre du service France Rénov pour le compte de 5 EPCI, avec la possibilité de faire évoluer le périmètre de ce pacte.

Territoires couverts

5 EPCI varois

- CA Sud Sainte Baume
- CC Lacs et Gorges du Verdon
- CC Méditerranée Porte des Maures
- CC Provence Verdon
- CC Vallée du Gapeau

Un territoire de 51 communes et de plus de 179 000 habitants.



Partenaires

Un partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a été mis en place sur la durée du pacte afin de garantir la mise en œuvre d'un programme de mobilisation des acteurs de la filière rénovation.

Ressources

- Elaboration du Pacte : 0.5 ETP sur le poste direction.
- Mise en œuvre du Pacte : 4 ETP
- Budget du Pacte (3 ans) : 759 K€ (ANAH : 352.7 K€, EPCI : 325.5 K€, COFOR ALEC 83 : 29.5 K€, CMAR : 51.6 K€)



Guillaume ANTON,
direction@cofor83.fr



Fédération des
Agences Locales de
l'Énergie et du Climat

